



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **À partir de 2017, ESB fournit du courant 100 % renouvelable, et ce toujours à des prix avantageux**

À partir de janvier 2017, tous les clients et clientes d'ESB se verront fournir du courant 100 % renouvelable provenant de la force hydraulique suisse. Les prix de l'énergie baisseront légèrement en 2017, les coûts de réseau et les redevances seront légèrement augmentés. Au final, le coût total du courant augmentera à Bienne de quelque 3 % en 2017.

Cette évolution est due aux conditions générales suivantes:

1. Les redevances pour le soutien des énergies renouvelables (PRC) ont été augmentées de 0.2 ct./kWh par le Conseil fédéral et s'élèvent désormais à 1.5 ct./kWh
2. Les tarifs pour l'utilisation du réseau sont légèrement majorés pour les clientes et clients du segment tension basse (augmentation du prix de la puissance ou augmentation du prix de consommation au tarif bas).
3. Les tarifs d'utilisation du réseau en moyenne puissance – en général des clients industriels – baissent légèrement en raison de la baisse du coût des services système de Swissgrid.
4. le prix de l'énergie sur le marché a légèrement baissé sur les marchés européens. ESB a ainsi pu acheter de l'énergie à des conditions intéressantes. Les avantages de prix sont répercutés sur la clientèle.

#### **Des prix de l'énergie intéressants**

Au cours de ces dernières années, les prix de gros du courant ont baissé constamment sur les places boursières européennes. Cette évolution résulte d'une demande faible, des prix bas du charbon et du gaz naturel ainsi que de la hausse de la production des énergies renouvelables ont conduit à ce développement. Grâce à une stratégie d'approvisionnement prévoyante, ESB a pu acheter le courant pour 2017 à des conditions avantageuses. En conséquence, les Biennoises et Biennois paieront en 2017 moins pour leur énergie électrique.

#### **Du courant 100 % renouvelable pour tous les clients ESB**

ESB produit quelque 30 % du courant fourni dans le cadre de l'approvisionnement de base dans ses propres centrales électriques de la région. Cette énergie provenant des centrales de Hagneck, Boujean et Brügg est fournie aux nombreux clients qui ont opté pour le produit «régional». Les autres clients seront désormais approvisionnés en courant renouvelable produit par la force hydraulique suisse. Ceci est un pas supplémentaire en direction d'un approvisionnement énergétique écologique de Bienne.

#### **Augmentation des redevances fédérales**

Les redevances fédérales pour la promotion des énergies renouvelables (RPC) et pour la protection des eaux et des poissons ont été augmentées de 0.2 ct./kWh pour 2017 par une décision correspondante du Conseil fédéral et s'élèvent désormais à 1.5 ct./kWh. Cette part représente à peu près la moitié des augmentations de prix.

#### **Ajustements des tarifs de l'utilisation du réseau**

Les prix d'utilisation du réseau ont été vérifiés dans le cadre de la ventilation annuelle des coûts et ajustés là où ceci s'est avéré nécessaire. Pour la clientèle du segment basse tension, les prix d'utilisation du réseau ont dû être légèrement majorés en raison de l'augmentation des coûts. Cet

ajustement de prix se fait par une augmentation des prix de la puissance ou un ajustement des prix de la consommation.

Pour les clients de l'industrie et du commerce raccordés au réseau moyenne tension – et qui possèdent en général leur propre station transformatrice – les prix de l'utilisation du réseau baissent légèrement en raison de la baisse de 0.05 ct./kWh des prestations système de Swissgrid.

Les clientes et clients seront informés à la fin de l'année en détail sur leur tarif d'électricité pour l'année 2017. Les tarifs 2017 seront en outre publiés à partir du 31 août 2016 sur Internet à l'adresse [www.esb.ch](http://www.esb.ch).

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Heinz Binggeli

Directeur

Tél.

032 321 12 01

Adresse électronique

[heinz.binggeli@esb.ch](mailto:heinz.binggeli@esb.ch)

Energie Service Biel/Bienne

Rue de Gottstatt 4

2504 Bienne

Publié le 22.08.2016